Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

La guerre de l'hydroélectricité

Joie et colère pour la FSP au Parlement

L'eau demeure un sujet très controversé dans la politique fédérale. Lors de la session d'hiver du Conseil national et du Conseil des États, la FSP a vécu les montagnes russes. Jubilation pour le naufrage d'une initiative cantonale, colère pour les scandaleuses bassesses au sujet de l'initiative parlementaire d'Albert Rösti.

L'initiative cantonale que le Grand Conseil valaisan avait décidé de soumettre au Parlement fédéral aurait été toxique pour les eaux. Cette initiative exigeait un assouplissement des règles de protection des eaux. Si le Parlement l'avait acceptée, cela aurait envoyé un signal funeste aux autres cantons et aurait conduit à l'annulation du compromis sur la protection des eaux. Ce compromis avait été obtenu à l'époque parce que la Fédération Suisse de Pêche FSP avait retiré en 2010 son initiative populaire « Eau vivantes » et qu'en contrepartie une révision de la Loi sur la protection des eaux avait été adoptée. Ce compromis est en place depuis des années et prévoit une sorte de trêve entre les cantons, les pêcheurs et les agriculteurs.

Les débits résiduels « plus qu'un hobby »

Roberto Zanetti, élu au Conseil des États et porte-parole de la commission qui avait mené la consultation préliminaire (proposition de rejet avec 7 voix à 5) a recommandé à la plénière de rejeter l'initiative cantonale valaisanne. Il a argumenté non seulement en évoquant le compromis sur la protection de eaux mentionné ci-dessus, mais aussi en avançant le potentiel limité d'un assouplissement de l'utilisation des eaux. M. Zanetti a souligné l'importance des débits résiduels et a déclaré : « Les débits résiduels ne sont pas un simple hobby pour les pêcheurs, mais un devoir prévu par la Constitution fédérale, à savoir que la Confédération doit veiller à ce que des débits résiduels suffisants soient garantis ». 88 à 94 % des eaux sont déjà utilisés, les 6 à 12 % restants pour les débits résiduels étant « le minimum absolu ». Beat Rieder (PDC, VS), membre du Conseil des États, représentait la position du gouvernement valaisan. Cependant, la parole n'a pas été demandée et le Conseil des États a rejeté l'initiative par 26 voix contre 13.

D'abord, un non ...

L'autre « thème sur les eaux », cette fois au Conseil national, a été moins réjouissant. Albert Rösti (UDC, BE) a demandé que, lors du renouvellement des concessions existantes, les exploitants de centrales hydroélectriques soient exemptés des mesures de compensation en faveur de la nature. Plus précisément : à l'avenir, la situation existant au moment du dépôt de la demande de renouvellement de la concession devrait constituer la valeur de référence pour déterminer quelles mesures de restauration et de compensation doivent être prises. À l'issue du débat, le Conseil national a rejeté l'initiative parlementaire Rösti par 98 voix contre 91. Le PS, les Verts et les Vert'libéraux ainsi que des dissidents individuels d'autres groupes parlementaires ont voté contre l'initiative parlementaire. L'UDC, le PLR et le groupe du centre (PDC, PBD, PPE) étaient favorables à cette initiative - et voilà le résultat de la prise en compte de la politique environnementale dans les partis !

...et ensuite, un oui.

Et puis le scandale s'est produit : les perdants n'ont pas du tout apprécié ce résultat. Marcel Dettling (UDC, SZ) a présenté une motion de procédure pour un second vote, avec la raison (embarrassante) que certains membres du conseil avaient mal voté ... Le deuxième vote s'est terminé par une impasse de 95 contre 95 voix. La présidente du Conseil, Isabelle Moret (PLR, VD), a ensuite donné une voix prépondérante pour l'approbation. La nouvelle majorité est due à d'étranges changements (voir encadré). Immédiatement après le vote, la Fédération Suisse de Pêche FSP a vertement critiqué cette décision. « Le Parlement a pris ainsi un risque extrême : un durcissement dangereux et inutile des fronts », cite le président de la FSP, Roberto Zanetti, dans le communiqué de presse. De plus, pour la FSP, la répétition impromptue d'un vote est choquante et indigne du Parlement. Ce n'est pas parce que le résultat d'un vote ne convient pas que l'on peut le répéter, c'est tout simplement du « putschisme de scrutin »!

Kurt Bischof

Les opinions changent en quelques minutes

Neuf membres du Conseil national ont changé d'avis. Au sein du groupe parlementaire de l'UDC, les représentants tessinois Lorenzo Quadri et Piero Marchesi sont passés du camp du non à celui du oui. Martina Bircher et Stefanie Heimgartner (Argovie) sont passées de la non-participation au oui, et Lukas Reimann (Saint-Gall) est passé du non à l'abstention. Lors du premier vote, dix membres du groupe du Centre avaient voté contre la proposition. Stefan Müller-Altermatt (PDC/SO) et Priska Wismer (PDC/LU) sont ensuite passés du non à l'abstention. Dans l'autre bord, le vert-libéral François Pointet (VD) et le représentant du PS Bruno Storni (TI) sont passés de l'abstention au non. La présidente du Conseil, Isabelle Moret (PLR/VD) n'a voté qu'au second scrutin. Elle a donné la voix prépondérante au oui.

PS

Les pêcheurs poursuivent leurs revendications politiques

Pesticides, débits résiduels, cormorans : interventions au Parlement fédéral

Les eaux, les poissons et la pêche restent au centre de la politique : lors de la session d'hiver, un certain nombre de propositions ont été soumises par tous les groupes politiques. La Fédération Suisse de Pêche FSP ne manque pas de travail au Palais fédéral.

Photo: Parlamentsdienste, 3003 Bern

Au palais fédéral, les thèmes de l'eau et des poissons font l'objet de plusieurs propositions.

Pas moins de six nouvelles interventions concernent les pesticides, ce qui est assez compréhensible. Suite à l'interdiction du Chlorothalonil au 1er janvier 2020, Tiana Angelina Moser (Verts, ZH) veut savoir de la part du Conseil fédéral ce que les métabolites du Chlorothalonil signifient pour les fournisseurs d'eau potable. En effet, ces derniers doivent désormais garantir la valeur limite de 0,1 microgramme pour tous les métabolites listés. L'interpellation de Martina Munz (PS, SH) va dans le même sens puisqu'elle souhaite que le Conseil fédéral l'informe sur la manière dont la Confédération soutient les fournisseurs d'eau dans la lutte contre les pesticides dans les eaux souterraines et l'eau potable. Aline Trede (Verts, BE) demande elle au Conseil fédéral si le Chlorpropharm encore autorisé, ne va pas « reproduire la tragédie du Chlorothalonil ».

Débits résiduels

Que le scandale des eaux résiduelles redevienne un sujet de discussion au Palais fédéral est réjouissant. D'autant plus heureux que depuis 1975, il existe une disposition constitutionnelle sur des « débits résiduels convenables ». Kurt Fluri (PS, SO) demande aujourd'hui un projet de loi qui, pour chaque assainissement des débits résiduels, obligerait les cantons à présenter des bases factuelles et juridiques appropriées, conformément à la Constitution. Hannes Germann (UDC, SH) a soumis une proposition similaire au Conseil des États. Mais ce n'est pas tout. D'autres propositions portent sur des questions liées à la pêche :

- Jean-Pierre Grin (UDC, VD) : cormorans
- Ursula Schneider-Schüttel (PS, FR) : obligation de revitalisation
- Stefan Müller-Altermatt (PDC, SO) : réduction du niveau d'azote
- Martina Munz (SP, SH) : fusion de l'Eawag et de l'institut WSL (Forêts Neige et Paysage)

Kurt Bischof

Le saumon revient … mais un peu plus tard !

En fait, le saumon aurait dû arriver à Bâle cette année. C'est du moins ce qui a été convenu de manière très officielle par les pays participants à la Conférence ministérielle du Rhin en 2007 et 2013, dont la Suisse est membre. Afin de permettre au saumon de parvenir à Bâle d'ici 2020, il convient de lever les obstacles correspondants et de promouvoir la revitalisation. Voilà pour les bonnes intentions. Mais au début de l'année 2020, le saumon est toujours aux abonnés absents. C'est pourquoi Roberto Zanetti, membre du Conseil des États et président de la Fédération Suisse de Pêche, a soumis une interpellation. Dans cette dernière, Zanetti a demandé au Conseil fédéral de l'informer sur la suite du calendrier. Les obstacles sont connus : les centrales hydroélectriques françaises de Rhinau, Marckolshiem et Vogelgrün sur le cours du Rhin entre Strasbourg et Bâle. Dans sa réponse écrite, le Conseil fédéral est d'accord avec le Conseiller aux États Zanetti. Il écrit : « Le Conseil fédéral doit constater avec regret que l'objectif de la continuité écologique du Rhin pour le saumon jusqu'à Bâle d'ici 2020, tel que décidé lors des conférences ministérielles du Rhin de 2007 et 2013, ne sera pas atteint ». Toutefois, le Conseil fédéral ne serait pas dissuadé de poursuivre dans cette voie. Le gouvernement fédéral s'en tient à l'objectif de réintroduire le saumon en Suisse. La Suisse s'est fortement engagée auprès de la Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR), afin que les trois passes à poissons manquantes sur le Rhin supérieur puissent être créées. Lors de la Conférence des ministres du Rhin du 13 février 2020, la Suisse s'efforcera d'atteindre les objectifs. Malheureusement, la France a jusqu'à présent « laissé ouvert » le calendrier de création des passes à poissons sur le cours principal du Rhin supérieur. *Bi*

Photo: Daniel Luther

La truite : appréciée, populaire, mais …

Le poisson de l'année 2020 a beaucoup à « nous dire »

La truite est le poisson de l'année 2020. La Fédération Suisse de Pêche FSP a donc choisi un poisson qui fait battre plus fort le cœur de chaque pêcheuse et pêcheur. Mais la popularité n'est pas la seule raison de ce choix. La truite est menacée et est donc aussi un mémorial en faveur de milieux aquatiques sains

Des truites à perte de vue pour les pêcheurs : on les trouve aussi bien dans les torrents de montagne que dans les rivières préalpines ou les lacs du Plateau. Autrefois, on parlait de « truite de rivière » ou de « truite de lac », aujourd'hui on ne parle plus que de « truite ». Il en existe cinq espèces en Suisse :

- Truite atlantique : bassin versant du Rhin et du Haut-Rhône/lac Léman
- Truite danubienne : bassin versant de l'Inn/Grisons
- Truite du Doubs ou zébrée : bassin versant du Doubs et Rhône
- Truite marbrée et truite Fario : bassin versant de l'Adige et du Pô/Ticino

Toutes ces espèces principales ont des sous-espèces locales.

Le summum de la pêche

La truite a une très longue histoire. Déjà à l'époque des dinosaures, la truite nageait dans les rivières d'Europe. Jusqu'au 20e siècle, il y avait des pêcheurs de truites dans de nombreuses régions de Suisse qui gagnaient une partie de leur vie grâce à leur canne à pêche. Cette tradition a façonné la pêche amateur, qui s'est longtemps concentrée sur la truite, aussi parce que d'un point de vue culinaire ce poisson était et reste très important. Mais le rendement des prises a diminué, passant de 1,2 million de poissons dans les années 1970 à près de 300'000 poissons aujourd'hui.

Voilà ce que la truite doit affronter

Aussi symbolique et importante que soit la truite pour la pêche et la gastronomie, il est hélas aussi surprenant qu'elle soit en voie de disparition. Ses sombres perspectives d'avenir sont en partie la raison pour laquelle la Fédération Suisse de Pêche l'a choisie comme poisson de l'année 2020. Ce poisson populaire devrait être un témoin de notre responsabilité en faveur d'habitats aquatiques sains et accueillants. Ci-dessous les péchés mortels qui affectent les truites :

1. Perte d'habitat : un quart de tous nos ruisseaux et rivières est canalisé, endigué et aménagé.
2. Exploitation des eaux : prélèvements d'eau, centrales hydroélectriques, éclusées, débits résiduels.
3. Pollution des eaux : déversements accidentels de lisier et des chantiers, pesticides, drainages urbains, micropolluants.
4. Dérèglement climatique : des eaux trop chaudes, des cours d'eau asséchés et des inondations plus fréquentes.
5. Maladies : mycoses, bactéries et augmentation des maladies thermo dépendantes comme la MRP.
6. Oiseaux piscivores : cormorans, harles et hérons ont été protégés de manière trop unilatérale.
7. Gestion incorrecte : ces dernières années, le repeuplement artificiel avec des truites atlantiques a évincé les espèces de truites originelles et leurs formes locales.

La Fédération Suisse de Pêche FSP s'engage sur toutes les adversités qui frappent la truite.

Kurt Bischof

Le vin du poisson de l'année

La truite est l'un des mets de poissons les plus appréciés. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche présente un vin délicieux pour accompagner le poisson de l'année. Il s'agit d'un Chardonnay du Valais de la « Cave du Rhodan » à Salgesch avec une étiquette spécialement conçue par l'artiste valaisanne Helga Zumstein. Le vin peut être commandé sur www.sfv-fsp.ch. *Bi.*

Encore plus d'infos dans le dossier « Poisson de l'année » de la FSP : sfv-fsp.ch/fr/poisson-de-lannee/2020-la-truite/

Tous au grand rendez-vous des pêcheurs !

« Pêche Chasse Tir » du 13 au 16 février 2020

Pour chaque pêcheuse et pêcheur en Suisse, c'est un point d'honneur que de visiter le grand salon « Pêche Chasse Tir » du 13 au 16 février 2020 à Bernexpo. La visite vaut le déplacement en raison de l'exposition spéciale de la FSP mais aussi des exposants attrayants et de la possibilité d'échanger avec d'autres camarades pêcheuses et pêcheurs.

Qu'est-ce qui unit les chasseurs, les tireurs et les pêcheurs ? Certainement l'exposition conjointe « Pêche Chasse Tir » qui se tient tous les deux ans. Ces trois groupes constituent une combinaison idéale et s'accordent bien ensemble.

Conseils pour les fédérations et les sociétés

Vous pourrez vivre et apprendre beaucoup de choses : sur une surface de 1200 mètres carrés, la grande exposition spéciale de la Fédération Suisse de Pêche FSP est passionnante et professionnelle. L'exposition « Pêche et changement climatique » présente les causes et les effets sur les milieux aquatiques et les poissons. Dans une deuxième partie, l'exposition s'adresse directement aux fédérations, aux sociétés, mais aussi aux pêcheuses et pêcheurs individuels. L'accent est mis sur les champs d'action possibles pour les sociétés et fédérations si la canicule venait encore à frapper comme en été 2018. Ainsi, l'investissement, les résultats et les conséquences pour l'avenir seront thématisés.

Gastronomie et artisanat

Le poisson indigène des eaux suisses est un aliment sain qu'il convient de promouvoir. Au salon « Pêche Chasse Tir », un cuisinier professionnel fera la démonstration de différentes façons de le préparer dans une cuisine témoin. Le secteur de l'exposition consacré à « l'artisanat halieutique » suscitera un grand intérêt. Le marché passé et actuel de cette branche y seront présentés. L'importance croissante de l'artisanat halieutique en tant que hobby sera également mise en avant. Par exemple, la construction de cannes à pêche, le montage de mouches et la construction de bateaux en bois.

Entretiens avec les invités

La pêche est à la croisée des chemins entre politique, utilisation de l'énergie, bien-être des animaux et société. Les discussions avec des invités issus de la politique, de l'administration, des fédérations et des milieux de la pêche se dérouleront à un rythme soutenu dans le cadre de débats conduits par un modérateur.

Kurt Bischof

Entrez au salon à prix réduit

Les membres de la Fédération Suisse de Pêche, des fédérations cantonales et des sociétés locales bénéficient d'entrées au Salon « Pêche Chasse Tir » à un prix spécial. Au lieu de 16.- CHF, les membres ne paient que 11.- CHF. Voici comment vous y prendre :

- Allez sur le site Internet : fjs.ch/ticket
- Ensuite, entrez le code promo des pêcheurs : fj2247
- Vous pouvez ainsi acheter un billet à prix réduit.
- Il est possible d'acheter jusqu'à 4 billets à prix réduit par processus de commande.
- La réduction n'est pas convertible en espèces.
- Les billets à prix réduit peuvent être imprimés confortablement à la maison

Le Salon « Pêche Chasse Tir » se déroule du 13 au 16 février 2020 et est ouvert du jeudi au samedi de 9h00 à 18h00 et le dimanche jusqu'à 17h00. *Bi*

Comme en 2018, le salon « Pêche Chasse Tir » de cette année attirera de nombreuses personnes intéressées, donnera lieu à de bonnes expériences et apportera de nouvelles idées.

Agenda FSP

13. – 16.2.2020
Salon national « Pêche Chasse Tir »
Berne

4.4.2020
Conférence des présidents
Olten

9.5.2020
Atelier « Recrutement des membres dans les sociétés et les fédérations »
Olten

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch